

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 12 mars 2019, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Benoît Couture
Steve Leblanc Rémi Beauchesne
Gilles Gauvreau

Est absent : le conseiller Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

2019-03-39 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019
5. Présentation des comptes
6. Dépôt – Plan triennal 2019-2022 de répartition et de destination des immeubles de la CSBF
7. Maison des Jeunes – Activité de la « Cabane des Jeunes »
8. Projet FDT – Jeux d'eau - **REPORTÉ**
9. Avis de motion – Règlement #506 – Gestion contractuelle
10. Présentation du Projet de Règlement #506 – Gestion contractuelle
11. Avis de motion – Règlement #507 concernant le traitement des élus municipaux
12. Présentation du Projet de Règlement #507 concernant le traitement des élus municipaux
13. Projet MADA – présentation et adoption des résultats de la démarche
14. Correspondance
 - a) Lettre reçue de « La Nouvelle-Union » comme quoi l'édition du journal du dimanche ne sera plus distribuée à Ham-Nord;
 - b) Confirmation de l'aide financière de 10,000\$ dans le cadre du Volet 2 – Programme en sécurité civile;
 - c) Acceptation par le MAMH de la programmation de la TECQ (investissements 2018 de 144,106\$) soumise le 21 décembre 2018;
 - d) Réception de la part de la municipalité de Tingwick d'une résolution en opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu au Québec;

- e) Confirmation d'une aide financière supplémentaire de 30,000\$ du MTQ pour le projet de la 4^e Avenue;
 - f) Lettre de remerciements reçus des « Cuisines Collectives des Bois-Francis » pour l'aide financière 2019.
15. Période de questions
16. Clôture de séance

2019-03-40 Approbation du procès-verbal du 4 février 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 4 février 2019 soit accepté, tel que rédigé.

2019-03-41 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2019 soit accepté, tel que rédigé.

2019-03-42 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 123,667.12 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2019-03-43 Dépôt – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSBF (2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022)

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire des Bois-Francis (CSBF) pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 afin que ce plan soit soumis pour consultation auprès de toute municipalité dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire de la CSBF.

2019-03-44 **Maison des Jeunes - Activités de financement "La cabane des jeunes"**

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 200 \$ à la Maison des Jeunes dans le cadre de leur activité de financement "La Cabane des jeunes", d'acheter 8 billets de souper à 25\$ et d'en autoriser le paiement totalisant 400\$.

2019-03-45 **Avis de motion – Règlement #506 sur la Gestion Contractuelle**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, Gilles Gauvreau, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption le « Règlement #506 – Gestion Contractuelle venant dresser les lignes directrices à respecter lors de l'octroi de contrats.

2019-03-46 **Présentation et dépôt du PROJET de Règlement #506 sur la Gestion Contractuelle**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, le conseiller Benoît Couture présente et dépose le PROJET de Règlement #506 - Gestion Contractuelle venant dresser les lignes directrices à respecter lors de l'octroi de contrats. Il est fait mention par le secrétaire-trésorier qu'aucun coût n'est relié à ce règlement pour la municipalité.

2019-03-47 **Avis de motion – Règlement #507 concernant le traitement des élus municipaux**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, Gilles Gauvreau, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, sera présenté pour adoption le « Règlement #507 concernant le traitement des élus municipaux.

2019-03-48 **Présentation et dépôt du PROJET de Règlement #507 concernant le traitement des élus municipaux**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, le conseiller Steve Leblanc présente et dépose le PROJET de Règlement #507 concernant le traitement des élus municipaux. Il est fait mention par le secrétaire-trésorier que le règlement mentionne des éléments financiers tels que la rémunération des élus pour l'année 2019 ainsi que les conditions d'indexation annuelle pour les années futures.

2019-03-49

Projet MADA – présentation et adoption des résultats de la démarche

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord est en démarche pour renouveler son accréditation en tant que Municipalité Amie des Aînés (MADA) depuis déjà quelques mois;

CONSIDÉRANT QU'un comité de travail a été créé afin de réunir et d'impliquer différents intervenants (représentant de la FADOQ, représentant de la Fabrique St-André Bessette, élu et employés municipaux, gestionnaire de la MRC) ayant comme mission de collecter de l'information auprès des aînés afin d'établir un plan d'actions permettant d'améliorer la qualité de vie des aînés de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, le comité a procédé à différentes étapes afin de recueillir ces informations auprès des aînés, telles que dîner de consultation publique au Centre Communautaire et mise en place d'un sondage;

CONSIDÉRANT QUE M. Francis Montpetit (chargé de projet) et M. Rémi Beauchesne (élu responsable du mandat MADA) sont venus présenter les résultats de la démarche MADA, résultats récoltés en concertation avec les aînés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord adopte les résultats de la démarche MADA présentés par M. Francis Montpetit (chargé de projet) et M. Rémi Beauchesne (élu responsable du mandat MADA) afin que soit produit un « Plan d'actions » que la municipalité pourra mettre en place dans le cadre de son accréditation en tant que Municipalité Amie des Aînés (MADA).

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. De la Lettre reçue de « La Nouvelle-Union » comme quoi l'édition du journal du dimanche ne sera plus distribuée à Ham-Nord;
2. De la confirmation de l'aide financière de 10,000\$ dans le cadre du Volet 2 – Programme en sécurité civile;
3. De l'acceptation par le MAMH de la programmation de la TECQ (investissements 2018 de 144,106\$) soumise le 21 décembre 2018;
4. De la réception de la part de la municipalité de Tingwick d'une résolution en opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu au Québec;
5. De la confirmation d'une aide financière supplémentaire de 30,000\$ du MTQ pour le projet de la 4^e Avenue;
6. D'une lettre de remerciements reçue des « Cuisines Collectives des Bois-Francis » pour l'aide financière 2019.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.